

L'un des principes fondamentaux de notre politique étrangère veut que nous pratiquions le commerce des biens destinés à des usages pacifiques avec tous les pays, y compris ceux dont nous ne partageons absolument pas les vues sur le plan politique, sous réserve, s'entend, des obligations imposées en vertu du Chapitre VII de la charte des Nations Unies. Par ailleurs, le Canada ne manquera pas de continuer comme il l'a toujours fait, d'adapter ses politiques aux décisions obligatoires du Conseil de sécurité, conformément à la Charte des Nations Unies. Le Conseil ne manquera pas d'être influencé par l'évolution qui manquera, non seulement, l'Afrique du Sud mais encore le Zimbabwe et la Namibie. A ce propos, le secrétaire d'Etat des Affaires extérieures a déclaré récemment: "J'estime qu'à moins d'une évolution manifeste et tangible dans l'avenir prévisible, nous courons le risque très réel de voir éclater en Afrique australe un conflit racial très violent ...".

Le gouvernement du Canada estime qu'il est essentiel d'exploiter, à bon escient, les influences de tous ordres que peuvent exercer sur le gouvernement d'Afrique du Sud les pays ayant des relations avec lui. Ne nous leurrions pas, de tous ceux-là, ce sont les Etats-Unis qui occupent la première place; et c'est pourquoi nous sommes impressionnées par la façon dont le nouveau gouvernement américain s'est dit déterminé à consacrer ses efforts à la réalisation de notre dessein commun. Selon nous, le Conseil de sécurité, dans son ensemble, devrait consacrer toutes ses énergies à cette question. Nous ne pouvons évidemment pas être assurés du résultat, mais cette attitude, en soi, ne peut manquer d'influencer les futures politiques des gouvernements dont la position aura une importance capitale à cet égard.

Nous croyons que le Conseil de sécurité a, en ce moment même, la possibilité de faire un geste positif. Espérant qu'il aura le courage et la sagesse de le faire, nous estimons donc qu'il importe qu'il abandonne, durant un certain temps du moins, un mode d'action, infructueux jusqu'à ce jour, pour adopter une déclaration de principes sur l'Afrique australe qui, exposant nos objectifs à l'égard de cette région du monde, vaudrait pour tous les membres du Conseil. Adoptée par consensus, cette déclaration aurait un double résultat: elle informerait sans équivoque le gouvernement d'Afrique du Sud de nos intentions, tout en énonçant clairement les politiques des membres du Conseil de sécurité à l'intention des citoyens de nos pays respectifs. Elle permettrait donc de mobiliser l'opinion publique dans le sens de nos objectifs.